

▶ RÉACTION DE L'OPHQ FACE AUX DEMANDES DES PERSONNES SOURDES

## «NOTRE COLLÈGUE A ÉTÉ PIÉGÉ»

VALÉRIE SCHMALTZ  
valeries@groupejcl.com

En entrevue téléphonique cette semaine, Michael Watkins, agent d'information pour l'Office des personnes handicapées du Québec, a fortement réagi à l'accueil qu'a réservé l'APPAL (Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides) à son collègue Afshin Hojati lors d'une rencontre tenue le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Alléguant que ce dernier aurait été piégé par l'APPAL, en raison de l'invitation lancée à une journaliste (en l'occurrence l'auteur de ces lignes), et des explications qu'il a dû fournir concernant l'obtention de documents en LSQ (langue des signes québécoise), M. Watkins n'a pas mâché ses mots.

« Cette rencontre ressemble plutôt à un piège, tranche-t-il froidement. L'Office a toujours été de bonne foi avec la communauté sourde. À l'origine, nous nous étions entendus avec l'APPAL pour que M. Afshin vienne leur expliquer, avec des interprètes, le contenu du cyberbulletin Express-O.»

À la quantité de documents qui circulent sur le site Internet de l'OPHQ, M. Watkins soutient qu'ils ne peuvent pas tous être traduits en LSQ.

« Il nous faudrait un traducteur à plein temps, poursuit l'agent d'information. Il ne s'agit pas d'une pensée mercantile pour se justifier, mais de respecter un standard. Si notre cyberbulletin peut être déposé une fois, parfois deux fois par semaine sur notre site, nous n'avons jamais refusé la présence de M. Afshin à l'APPAL afin de leur traduire ses documents. Il est accompagné de deux interprètes, à 37 \$/heure, pour fournir les explications voulues. Nous appelons cela de l'accommodement raisonnable.»

### LA LSQ INUTILE?

Or, ce n'est pas uniquement l'argent qui motive les troupes de l'OPHQ à refuser les demandes de traduction en LSQ aux personnes sourdes, mais également l'incompréhension de ces dernières à saisir le

contenu des documents, et ce, même en LSQ. « Écoutez, nous avons déjà traduit des documents en LSQ, mais ça ne fait pas leur affaire. Ils ne comprennent pas plus la traduction que l'idée générale. Il faudrait vulgariser le contenu, car une traduction mot à mot n'est pas compréhensible pour eux. Les gens qui sont engagés pour interpréter de tels documents sont uniquement des professionnels, donc l'interprétation se fait dans les règles de l'art, alors si on me dit que ce n'est pas compréhensible, ça me turlupine beaucoup», de dire Michael Watkins.

À ce chapitre, ce dernier a ajouté que les standards gouvernementaux préconisaient le sous-titrage et non la LSQ. « Écoutez, on en a fait plus que le client en demande. Traduire en LSQ nécessite plusieurs étapes. Il faut lire le texte, le comprendre et le traduire. Et même si on leur envoie des documents en LSQ, ils ne seront pas contents.»

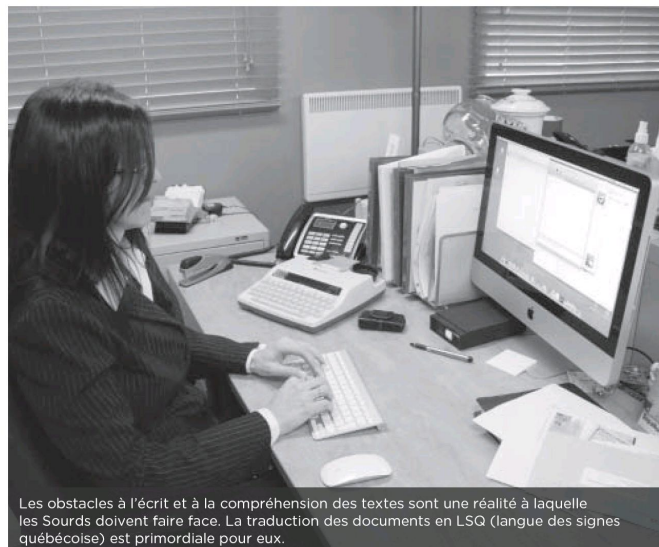
### «PLUTÔT ORDINAIRE»

Trouvant le traitement réservé à son jeune collègue Afshin Hojati « plutôt ordinaire », l'agent de communication a brandi la carte de la menace en affirmant fermement que si son collègue devait retourner à l'APPAL en se faisant bouculer de la sorte, il n'y retournerait plus.

M. Watkins a aussi certifié que l'OPHQ reconnaissait la LSQ comme une langue. Pour ce qui est de l'autonomie préconisée par la communauté sourde, il reconnaît que l'information en LSQ serait le « meilleur des mondes », mais des complexités liées à la quantité de documents à traiter et la difficulté de la traduction en LSQ font en sorte que la présence de M. Afshin s'avère la meilleure solution.

« On parle d'intégration, mais je me pose la question à savoir si la communauté sourde n'est pas en train de se ghettoïser par elle-mêmes, de renchérir l'agent de communication, manifestement indigné. »

Quant à la trentaine de demandes personnelles qui viennent d'être envoyées à l'OPHQ pour une traduction en LSQ (voir autre texte), M. Watkins a répondu qu'il ignorait si son organisation allait donner suite.



Les obstacles à l'écrit et à la compréhension des textes sont une réalité à laquelle les Sourds doivent faire face. La traduction des documents en LSQ (langue des signes québécoise) est primordiale pour eux.

### ▶ DOSSIER SURDITÉ

## DEMANDE OFFICIELLE DES SOURDS À L'OPHQ



VALÉRIE SCHMALTZ  
valeries@groupejcl.com

### OBJET: ACCESSIBILITÉ DES DOCUMENTS

Je suis Sourd(e). Loi dit moi égal pareil les entendants. Vrai?

J'aimerais avoir accès à vos documents en vidéo LSQ. Pourquoi?

Car j'aimerais savoir quoi OPHQ parle quoi services quoi politique quoi?

SVP, tout adapter pour moi en DVD LSQ.

Je préfère vidéo DVD LSQ, pourquoi?

Car moi autonome, je préfère voir tranquille chez moi, quand moi libre temps, pareil aveugle tranquille chez lui écoute (vos) documents appartient.

Pourquoi pas accessible LSQ sur site Internet appartient OPHQ?

Si impossible Internet:

SVP envoyez chez moi les vidéos LSQ pour les documents suivants:

-Bulletins d'information Express-O, tous les bulletins à chaque mois.

-Tous les communiqués appartient OPHQ

-Documents politiques voir site web dit « Publications / documents pertinents »

Envoyez DVD LSQ chez moi, s.v.p. voir adresse.

Si tôt après la conférence du 1<sup>er</sup> mars dernier à laquelle était convié le représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec, Afshin Hojati, une demande d'accessibilité des documents a été envoyée par 19 membres de l'APPAL (Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides). La requête, qui a été écrite en français-sourd LSQ, respecte en tout point la compréhension qu'ont les personnes sourdes de la langue française. Sa traduction reflète leur connaissance face à la langue de l'entendant. Le sous-titrage prôné par le gouvernement s'avère donc peu accessible pour ces personnes qui vivent des obstacles par rapport à l'écrit. Voici le texte d'une demande rédigée en français-sourd LSQ:

## TRACÉZ VOTRE VOIE CHEZ INFINITI LAVAL!

La plupart des voitures de luxe suivent la parade. Chez Infiniti, nous refusons de suivre qui que ce soit. Avec la traction intégrale intelligente sans frais et des performances bien réelles et sans compromis, Infiniti ne ressemble à rien sur la route. Laissez les autres se faire conduire. Vous conduisez une Infiniti.

EX 35 2012 • PDSF à partir de 39 900\$

TRACTION INTÉGRALE

Financement

**2,9%**  
à la location  
pour 48 mois

Mensualité

**428\$** + taxes  
par mois pour 48 mois

Quantité limitée. Démonstrateurs disponibles.

INFINITI.  
Performance inspirée.

L'ÉVÉNEMENT  
TRACTION INTÉGRALE  
INTELLIGENTE  
D'INFINITI

2011  
Gagnant de la meilleure valeur  
résiduelle pour une marque de luxe.



www.infinitilaval.ca

1950, Boul. Chomedey  
1 888 698 6351

INFINITI LAVAL  
INFINITIM ACCUEILLANTS



581613\_54062\_2nv

42998R